Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

EN PASSANT

A LA GLOIRE DU NORD

De moroses gens, à la Saint-Sylvestre dernière, ne surent que constater, languissamment, que s'affaisait sur nos épaules le poids complet d'une nouvelle année, que nous étions vieillis un peu plus, que c'était là le seul caractère véritablement notable d'une fin d'année et que l'an neuf — en l'occasion 1910 — ne nous ouvrait, tout bien considéré, qu'un avenir dont il était aisé de prophétiser les quelconques événements, le modeste usage, par notre humanité rudement désabusée. Et ces moroses gens, au premier matin suivant la Saint-Sylvestre, découvrirent sans enthousiasme, sur un calendrier neuf, un millésime nouveau.

Cette attitude découragée, en face de l'avenir, n'est heureusement constatable que chez de rares personnes et, particulièrement, elle n'est pas le fait de notre intelligente et industrieuse population septentrionale, qui a accoutumé de vivre bravement. L'année 1910 est née, et nos usines multiples n'ont pas fini de faire entendre, bien avant l'aube, chaque jour, le ronflement formidable de leurs moteurs puissants, — le maçon n'a pas cessé de faire monter, chaque jour, plus haut sous ses pieds, la maison inachevée, — les enseignes lumineuses jettent encore leur éclat aux façades et aux faîtes de nos magasins, chaque soir, dominant la foule qui, va les bras ballants et propageant la haute valeur de notre industrie et de notre commerce.

L'année 1910 a commencé et nos artisans et nos artistes ne sont pas apparus ensommeillés dans un découragement misérable, fourbus au début d'un nouveau degré de la montée des siècles, et l'âme vide de projets. Après les vœux et les cadeaux que l'amitié échange, après les embrassades du premier jour, consacré aux effusions d'une joie inactive ou au rêve, chacun s'est repris à la tâche commencée pour la poursuivre et la mener à bien.

Regardant près de nous et considérant l'œuvre de nos septentrionaux, dans les villes qui, en vieillissant, ont la faculté rare de devenir toujours plus belles et toujours plus grandes, à côté de l'industrie et du commerce, évidemment prospères et triomphants, nous constatons avec joie que le domaine de l'art n'est pas non plus resté inculte et que de la bonne besogne de décentralisation y a été pratiquée.

Le temple de l'art immense, magnifique et divers, a pour piliers chez nous des hommes de génie et de cœur, dont nous n'entreprendrons point d'énumérer les noms, car ils sont — gloire à nous — considérablement plus nombreux que les douze apôtres légendaires qui supportent la voûte des temples chrétiens. Ces hommes ont su concilier et unir leurs efforts dans le but noble et filial de rendre plus éclatant le nom de leurs cités d'origine et aussi dans le dessein de se soutenir et de s'entr'aider.

Citerons-nous nos associations littéraires, musicales et artistiques ? Détaillerons-nous les victoires que valut à notre région cette coalition solide des efforts de ses enfants ? Faut-il rappeler les lauriers récemment cueillis en Suisse par le Cercle Berlioz, de Lille, et la Chorale d'Anzin, et les médailles décrochées aux diverses expositions de Paris, dans les sections de sculpture, de peinture et d'architecture, par des septentrionaux, originaires de Douai, de Valenciennes, d'Aire-sur-la-Lys, d'Anzin, de Lille et d'autres nombreuses villes que nous oublions.

L'effort réalisé apparait aisément appréciable et tous ceux de nos départements y applaudissent de grand cœur. Nous avons eu nos expositions universelles, à Lille, à Tourcoing, à Calais ; nous avons nos concours de musique, auxquels on se rend des quatre coins de la France et même de l'étranger ; nous avons nos sociétés de concerts populaires appréciées ; nous avons nos expositions de peinture et de sculpture, à Douai, à Arras, à Lille, avec les « Artistes Lillois » et l' « Ensemble ». Dans l'aviation nous tenons.... hautement notre place avec Louis Blériot, Louis Bréguet et nous avons eu, avec l'aérodrome de la Brayelle, l'un des premiers existant.

L'effort ne s'arrêtera pas là et nous solliciterons toujours plus fortement l'attention du monde sur nos villes septentrionales que nous terons merveilleuses pour l'émerveillement universel.

Déjà Lille, à l'orée de 1910, offre à ses voisines un bel exemple. Son directeur théâtral, M. Bourdette, donnait hier soir, au Grand Théâtre, la création d'une pièce lyrique *La Glaneuse*, poème de M. A. Bernède et P. de Choudens, musique de F. Fourdrain, presque une primeur. MM. Bernède et Fourtrain, avant de la présenter à l'appréciation des dilettanti lillois, avaient tenu à mettre eux-mêmes leur pièce au point. Le succès a été triomphal.

Nous félicitons, vivement, M. Bourdette de son initiative, nous lui réclamons, pour la suite, la vraie primeur d'œuvres nouvelles et belles comme celle-là et nous applaudissons très fort au succès de MM. Bernède, de Choudens, et Fourdrain, qui ont su, jeudi soir, déchainer l'enthousiasme d'un auditoire lillois qu'ils voudront encore consulter.

MARC DAVID.

DANS L'ARMÉE

Officiers de réserve pères de quatre enfants

Le ministre de la guerre, consulté sur la question de savoir si les dispositions de l'article 48 de la loi du 21 mars 1905, aux termes desquelles les réservistes pères de quatre enfants vivants passaient de droit dans l'armée territoriale étaient applicables aux officiers de réserve ou assimilés, a fait connaître que cette question ayant été résolue négativement au cours de la discussion de la loi de recrutement, l'article 48 dont il s'agit n'était pas applicable aux officiers de réserve.

ROUBAIX

TERRIBLE ACCIDENT DANS UN TISSAGE. — EXPLOSION D'UN TUYAU DE VAPEUR. — QUATRE BRULES, DONT DEUX TRES GRIEVEMENT.— L'ENQUETE.— A LA FRATERNITE

Jeudi, vers huit heures du matin, un très grave accident dont il a été jusqu'ici impossible de connaitre la cause, s'est produit au tissage Henri Boulangé, rue Horace-Vernet, quartier du Nouveau Roubaix, non loin du hameau des Trois-Baudets, territoire d'Hem. Voici dans quelles circonstances : Deux ouvriers chaudronniers de la maison Detroy, Périer et Bataille, rue Ma Campagne, MM. Fiérens François, 19 ans, célibataire, dont la mère, malade, est en traitement à la Fraternité, demeurant rue J.-B.-Notte; Edouard Varmerech, rue Vallon, cour Chevalier, 2, se trouvaient au dessus de la batterie des générateurs, en train d'adapter un tuyau de prise de vapeur à la valve du dôme d'une des chaudières. Ils venaient de commencer leur besogne ayant près d'eux le chef du matériel du tissage, M. Charles Declercq, 48 ans, demeurant rue Meissonnier, 3, et le concierge de l'établissement, M. Alphonse Willaumez, 41 ans. Soudain, le clapet de la valve, laquelle a un diamètre de 110 m/m, explosa avec un bruit épouvantable, semant la panique parmi les quelques ouvriers travaillant encore — il y a grève au tissage — et livrant passage à un énorme et puissant jet de vapeur à haute tension, dans lequel disparurent les deux malheureux chaudronniers, tandis que, muets de frayeur, brûlés eux-mêmes, chef du matériel et concierge fuyaient tant bien que mal par le gluant escalier de service.

Déjà les chauffeurs avaient mis bas les feux, lâché les vapeurs, mais il était trop tard ; au dessus de la chambre de chauffe, horriblement brûlés, sur tout le corps, Fiérens et Vermerech se tordaient en proie à d'indicibles souffrances. On leur porta secours le plus rapidement possible et MM. les docteurs Vanleer et Bantigny vinrent leur prodiguer les soins les plus dévoués, mis à leur disposition par la science, impuissante, malheureusement, en pareil cas.

Avec douceur, la voiture d'ambulance transporta Vermerech et Fiérens à l'Hôpital de la Fraternité. Fiérens y arriva dans un tel état, que sa fin fut jugée très proche. Brûlé du 2e degré aux quatre membres, M. Vermerech survivra fort probablement.

L'état de MM. Declercq, brûlé à la main droite et au mollet ; Willaumez, atteint à la main droite et au visage, ne présente aucun caractère de gravité.

Prévenu de suite de l'accident, M. Pagès-Marsini, *commissaire de police du 3e arrondissement*, s'est rendu rue Horace-Vernet, pour commencer son enquête.

Mort d'un blessé

Ainsi que tout le faisait prévoir, François Fiérens a rendu le dernier soupir jeudi vers six heures et demie du soir, après une horrible agonie.

REVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE POUR 1910

Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile sont invités à en faire la déclaration verbale ou écrite à la Mairie de Roubaix (Bureau des Elections), avant le 14 janvier courant.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin de revision en 1909, sont priés de vérifier de suite leur inscription et doivent se considérer comme radiés de la liste électorale.

PETITES NOUVELLES LOCALES

Mercredi soir, les jeunes Gustave Derzelle, 12 ans, demeurant rue de la Redoute, cour Dupont, et Deverman Victor, 10 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, ont été surpris en train de voler le contenu du tiroir du comptoir de l'estaminet portant le numéro 28 de la rue Archimède. Comme c'est la troisième fois depuis six jours que ces gamins sont pincés volant, ils ont été conduits au parquet.

— Fouck Marie, 21 ans, servante chez Valentine Vanschamelhout, femme Liélar, cabaretière, rue de l'Alma, 170, a été mise en état d'arrestation pour vol de linge au préjudice de sa patronne.

SAVON MAKOKO Parfum Suave et Tenace *Victor VAISSIER*

COMMISSIONS MUNICIPALES

Réunion des 1re et 2e commissions, le vendredi 7 janvier 1910, à 5 heures et demie du soir. Ordre du jour : Sapeurs-pompiers ; liquidation de la pension de M. Edouard Delattre, caporal.

Réunion des 4e et 2e commissions, le vendredi 7 janvier 1910, à 5 heures trois quarts du soir. Ordre du jour : Service de l'ébouage ; vente de deux chevaux réformés ; marché de gré à gré ; approbation — Service de l'ébouage ; achat de trois chevaux ; marché de gré à gré ; approbation — Service de l'ébouage ; soins à donner aux chevaux, traitement du vétérinaire.

Réunion des 6e et 2e commissions, le vendredi 7 janvier 1910, à 6 heures du soir. Ordre du jour : Caisse des Ecoles ; budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation. — Collège de jeunes filles ; internat ; fournitures de linge en 1910, marché de gré à gré ; approbation. — Automobilisme ; cours de chauffeurs ; demande de subvention par l'Automobile-Club du Nord de la France. — Condition publique ; frais de camionnage ; injonction de la Cour des Comptes. — Conservatoire national de musique de Roubaix ; création d'un cours de diction. — Secours et subsides ; sociétés de musique ; demande de subvention. — Secours et subsides ; conservatoire national de musique de Paris ; demande de renouvellement de bourse. — Secours et subsides ; institution des sourds-muets et aveugles de Lille ; demande de demi-bourse et de trousseau la jeune Coles Joséphine, aveugle. — Secours et subsides ; institution des sourds-muets et aveugles de Ronchin ; demande de demi-bourse et de trousseau ; le jeune Delrue Maurice.

THEATRE DE ROUBAIX - FONTENOY (Mariette Wolff.— Les Vieux Messieurs).

L'accouplement de ce nom universellement répandu par l'affaire Steinheil à celui d'un vaudeville presque de circonstance, semble une ironie. Il n'en n'est pourtant rien, puisque la fameuse servante sera exhibée au cours d'une représentation qui aura lieu prochainement sur notre scène. Mariette a dû renoncer à coller des affiches pour vivre, elle interrompait la circulation à Paris, par la foule compacte qui la suivait. C'est alors qu'elle eût l'idée de faire ses débuts sur les planches. Après avoir paru au Little-Palace, elle vient de signer pour une tournée d'un an en France et à l'étranger, et cette exhibition n'est pas sans valeur pour ceux qui voudront étudier cette énigmatique physionomie, silhouette réellement curieuse, qui retient l'attention et vous laisse rêveur. Dans ce vaudeville : « Les Vieux Messieurs », à l'esprit mordant, qui expose de comiques aventures de noceurs réputés et même célèbres, cette apparition de Mariette ne sera pas banale.

***

La troupe du Théâtre des Folies Dramatiques de Paris donnera, dimanche prochain 9 janvier, en matinée, à 3 h. et demie et en soirée à 8 h. et demie, deux représentations extraordinaires de : « *Une Femme de Feu* », vaudeville en 3 actes.

Le spectacle commencera par « Le Plongeon », comédie en un acte. Prix ordinaires des places. Location rue Richard-Lenoir, 25.

TOURNÉE CH. BARET

Pour répondre aux demandes qui nous sont adressées, rappelons que le spectacle de l'imprésario Ch. Baret, fixé au dimanche 9 janvier 1910, commencera par « L'Alibi » et se terminera par le « Stradivarius ». Cette dernière pièce ne pouvait être placée au début de la représentation, car elle aurait pu être prise pour un simple lever de rideau. A la Comédie-Française, le « Stradivarius » est toujours joué en fin de spectacle.

TOURNÉE FREDERIC ACHARD

Nous avons vu, au cours de ces dix dernières années, deux ou trois pièces dont le succès est inépuisable.

Chaque fois que ces pièces sont annoncées, c'est une salle comble ; il est vrai que chacune en son genre est un chef-d'œuvre. « Cyrano » peut passer pour le type du drame héroï-comique, « Madame Sans-Gêne » allie merveilleusement l'histoire à la fantaisie ; et enfin la dernière venue, « Le Roi », est la comédie légère et satirique par excellence.

Le spectateur ravi, charmé, retourne voir ces ouvrages sept ou huit fois sans se lasser, c'est ce qui explique que « Le Roi » a atteint le chiffre phénoménal de cinq cents représentations à Paris, au Théâtre des Variétés. Cette pièce exquise, qui peut être vue par tout le monde, retrouvera partout en France un accueil aussi enthousiaste, et Jean IV de Cerdagne est dès aujourd'hui aussi populaire que la Maréchale Lefèvre ou Cyrano. Si nous ajoutons que c'est à Frédéric Achard, l'imprésario très estimé et aimé de tous, que cette importante affaire a été confiée, nous sommes assurés d'assister à une magnifique représentation.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Yvonne Goffes, avenue Julien-Lagache. — Lucien Sanyn, rue de la Chapelle-Carrette cour Deregnaucourt, 8. — Félix Vroux, rue d'Arcole, cour Joye, 18.

Décès. — Alphonse Heddebaut, 44 ans, cantonnier, quai d'Anvers. — Emile Mazurelle, 4 mois, avenue Julien-Lagache. — Thérèse Tengels, 71 ans, s. p., avenue Julien-Lagache. — Gustave Couplet, 58 ans, monteur de chaînes, avenue Julien-Lagache. — Georgette Van Meele, 2 mois, rue Turgot, 176.

TOURCOING

UN VOL DE 250 FRANCS DE LINGERIE SUR LE MARCHE

Mme Vanoteneart, marchande, demeurant rue de l'Abattoir, 11, à Roubaix, avait fait conduire hier matin, à 6 heures, sur le marché de la Grande-Place de Tourcoing, un grand panier qui renfermait des objets de lingerie, notamment des tabliers de jeunes filles. La personne chargée du transport des marchandises s'acquitta correctement de sa mission et déposa le panier sur la place qu'occupe ordinairement Mme Vanoteneart.

Lorsque cette dernière arriva aux environs de neuf heures, elle constata la disparition de sa marchandise.

Le panier vide a été retrouvé rue d'Ostende.

M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, saisi d'une plainte, a ouvert une enquête qui a certaines chances d'aboutir à la découverte du ou des auteurs du vol.

TOMBE DE SON CAMION

M. Joseph Liévin, 45 ans, camionneur au service de MM. Vve Lantoin et Paris, a fait une chute de son camion en passant rue des Cinq-Voies. Il a contracté des contusions du pied gauche qui occasionneront une incapacité de travail d'une quinzaine de jours. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Lagache.

BRULÉE PAR SA GOURDE A CAFÉ

Une jeune ouvrière de la filature de MM. Motte-Dewavrin, rue des Anges, Mlle Marie Vandemeulecke, 14 ans, avait placé sa gourde à café sur une conduite de vapeur. Lorsqu'elle alla pour la reprendre et en retirant le bouchon, un jet de liquide bouillant atteignit l'ouvrière au poignet droit, lui occasionnant une brûlure du second degré. Docteur Duquennoy, 15 jours.

LA CONTREBANDE

Le sous-brigadier Roisin et le préposé des douanes de la brigade de Tourcoing-Ville, ont arrêté, à la plaine Roussel, Henri Leclercq, 41 ans, rattacheur, boulevard de l'Egalité, qui était nanti de 23 kilos de café vert, valeur 69 francs.

Le fraudeur a été remis à la gendarmerie pour être transféré à Lille.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— M. Gustave Parmentier, 30 ans, chaudronnier au service de MM. Playoust et Lepiet, constructeurs, rue Nationale, a été blessé au gros orteil du pied gauche par la chute d'un poids de vingt kilos. La guérison exigera 10 jours.

— Mlle Marie Hoornaert, 13 ans, bâcleuse chez MM. Duvillier-Watine, filateurs, rue du Tilleul, a fait une chute et s'est contusionné au coude gauche. Incapacité de travail de 10 jours.

COURSE CYCLISTE TOURCOING-WEZ-MACQUART ET RETOUR (45 kil. env.)

La société « Les Joyeux Cyclistes », qui a son siège 38, rue de la Croix-Rouge, informe les amateurs qu'elle organise une course Tourcoing-Wez-Macquart pour le dimanche 3 juillet prochain. 250 francs de prix en espèces et objets seront décernés aux vainqueurs.

L'on s'inscrit dès à présent, au siège de ladite société moyennant le droit d'inscription de 1 fr. 50.

ARSÈNE LUPIN AU THEATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Nous pouvons dès maintenant annoncer la date définitive de passage de la Tournée des succès de l'Athénée. *Arsène Lupin* sera joué le dimanche 16 janvier, au Théâtre municipal.

« Méfiez-vous, *Arsène Lupin* EST DANS LA RÉGION »

Telles sont les affiches originales qui couvrent les murs. Méfiez-vous surtout de ne pas avoir de place le soir de cette représentation très attendue.

THÉATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Dimanche 9 janvier 1910, grande matinée à 3 heures, *La Poupée*, opéra-comique en 4 actes, paroles de Maurice Ordonneau, musique de Ed. Audran. Orchestre complet sous la direction de M. P. Pion, 1er chef.

Lundi 10 janvier 1910, à 8 heures, représentation à prix réduits à *Marie-Jeanne* ou la *Femme du Peuple*, grand drame populaire en 5 actes, de A. d'Ennery. On commencera par un vaudeville du répertoire.

Prix des places pour cette représentation : fauteuils 2 fr. ; 1res galeries face, 1 fr. ; 1res galeries côté, 0 fr. 75 ; 2es galeries, 0 fr. 50.

La location est ouverte pour ces deux représentations, au Théâtre et au bureau de tabac de la Grande-Place.

Un service de tramways est assuré après le spectacle, lettres E et M.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Trentesaux Henriette, rue de Lille, 46. — Vergote Jean, rue du Halot, 39. — Bruneau Marguerite, rue de l'Ermitage, 51.

DÉCÈS. — Delcosse Léon, 61 ans 8 mois, sans profession, rue de Renaix, 3. — Tack Marie-Thérèse, 52 ans 8 mois, sans profession, rue du Tonkin, 16. — Vandenbulcke Jules, 3 jours, rue Nationale, 122. — Mort-né 1.

LILLE

Mlle Dutrieu et l'Aviation

Notre concitoyenne n'est pas découragée par l'accident de Delagrange

Un de nos confrères parisiens a reçu l'autre soir, Mlle Hélène Dutrieu, notre gracieuse concitoyenne. On sait que jusse — comme nous l'avons annoncé déjà — de triompher sur les vélodromes et de faire frémir le public, tantôt par son « saut de l'abîme » et tantôt par son « saut de la mort », elle a tout récemment décidé de s'adonner à l'aviation.

Précisément, l'autre soir, la nouvelle du sort tragique de Delagrange venait de parvenir à notre confrère. Très ému, il communiqua à sa visiteuse les détails de l'accident. Elle l'écoutait avec tristesse et gravité.

Puis, songeant à elle, son interlocuteur lui demanda :

— Et vous, mademoiselle, où en sont maintenant vos projets aériens ?

Alors, le visage de la jeune femme s'éclaira d'une flamme soudaine, et elle s'écria :

— Oh ! je vous apporte une bonne nouvelle. Je sais conduire ; je prends ces jours-ci, demain peut-être, livraison de ma *Demoiselle*, et je vais donc pouvoir enfin voler !

Tout était, un moment, oublié pour elle : la catastrophe de la journée, le péril qui pouvait la menacer demain...

Elle était héroïque, simplement.

Et il semblait, en vérité, que son énervante et charmante silhouette féminine symbolisât le Génie, — l'invincible Génie de l'aviation !

Derrière les Palissades DU NOUVEAU THÉATRE

M. le Maire de Lille nous dit ses projets

Jeudi après-midi, vers trois heures et demie, je risquai un œil à travers les planches de la palissade du Nouveau Théâtre, pour découvrir et contempler la fameuse première pierre. Mais mon attention fut attirée par une longue silhouette, que je reconnus aussitôt pour celle de notre premier édile qui faisait les honneurs... anticipés de l'édifice à deux membres de sa famille. Et son bras s'allongeant d'une canne montrait aux deux visiteurs certains détails intéressants.

Quand les explications furent terminées, j'eus la curiosité de demander à M. Delesalle, le motif de cette visite aux chantiers.

« Il y a au moins trois mois que je n'avais pas vu les travaux...

— Pardon, trois mois ? En êtes-vous bien certain ? et la visite à huis clos, le dernier mercredi de 1909 ?

— Oh ! cette fois-là, ça ne comptait pas, je pensais à bien d'autres choses, loin de m'occuper de la hauteur des murs ; j'avais surtout la crainte de voir surgir quelqu'un qui violât l'intimité de notre cérémonie. Il fallait bien la poser cette première pierre et d'ailleurs je suis ennemi de tous les potages bruyants, de tout « pompiérisme ».... C'est pour cela que j'avais procédé à cette pose dans un secret et rigoureux... Mais je compte faire les choses grandement lors de l'inauguration de ce Théâtre, dont on pourra, d'après M. Cordonnier, installer la toiture avant la fin de l'année.

Pour l'ouverture, voici mon intention : une grande représentation de gala avec les artistes les plus en renom, le prix très élevé des places serait au bénéfice des pauvres. Le lendemain, une représentation populaire et gratuite contenterait tout le monde, je crois.

D'ailleurs, puisque nous parlons de la gratuité du Théâtre, j'étudie un projet, celui de se réserver, au Nouveau Théâtre, aucune place gratuite et de donner, une ou deux fois par semaine, à la Salle de Spectacle, des représentations gratuites pour dédommager le public non-payant qui, tous les jours, se procure avec grande joie cette distraction.

De la sorte, le public « civic » ne serait plus offusqué du voisinage quelquefois gênant des spectateurs gratuits.

— Et le Kursaal que va-t-il devenir ?

— Bah ! le théâtre va en périclitant avec la concurrence des cinémas et des cafés-concerts où l'on peut consommer et fumer son cigare. A mon avis, les temps vont devenir bien durs pour les gens de théâtre, et puisque c'est l'époque des souhaits, souhaitons-leur longue vie encore... »

Sur ces vœux de longévité à ceux qui nous divertissent chaque jour, je pris congé de M. Delesalle qui s'en fut vers le Palais Rihour, en mâchonnant son éternel cigare. — *F. D.*

L'AGRANDISSEMENT du cimetière de l'Est

On sait sans doute que pour éviter momentanément les difficultés que lui vaut l'exiguïté du cimetière de l'Est, l'Administration municipale avait conçu le projet d'adjoindre à celui-ci un terrain voisin appartenant à M. Van den Hende, horticulteur.

Il paraît aujourd'hui démontré qu'il lui est inutile de nourrir plus longtemps cet espoir et ne s'est pas être, croyons-nous, mauvais prophète, d'affirmer que la combinaison proposée est vouée à un échec.

C'est du moins la conclusion que l'on peut tirer des divers événements qui se sont déroulés en ces temps derniers.

Statuant après la Commission sanitaire de la 2e circonscription qui ne s'était pas prononcée d'une façon catégorique, le Conseil départemental d'hygiène du Nord a d'une façon formelle repoussé la proposition de l'Administration municipale lilloise en se plaçant tant au point de vue de la légalité que de l'hygiène.

Après la décision de cette assemblée, on peut conclure que l'adjonction du terrain n'aura pas lieu. Il faudra donc que l'Administration se décide quand même à créer un troisième cimetière ainsi que certains lui en avaient suggéré l'idée lorsque M. Liégeois-Six, *adjoint* au Maire, eut la désagréable surprise de constater que la nécropole allait être entièrement occupée. Mais jusqu'alors la Municipalité ne paraît guère se soucier de la question et comme si on appréhendait de rechercher la solution, qui s'imposera fatalement à une date *plus ou moins éloignée*, on use de procédés vraiment enfantins. C'est ainsi que pour créer des sépultures on abat des arbres et comme par plaisir, on enlève au cimetière de l'Est l'aspect pittoresque que tous les Lillois se plaisent à lui reconnaître. — *G. D.*

Une collision à Fives

Dans la matinée de jeudi vers sept heures, un car G suivait la rue Pierre-Legrand pour se diriger vers la gare ; il était arrivé en face du N° 66, lorsqu'un camion chargé de 3.000 kilos et que conduisait M. Aflard, employé chez M. Perus, fabricant de céruse, rue Pierre-Legrand, 266, traversa la chaussée. Le pavé étant très humide, le wattman ne put arrêter son véhicule et une collision se produisit. Il n'en est résulté que des dégâts matériels.

Une revue de la garnison à l'Esplanade

Remise de décorations

Les Lillois aiment beaucoup les parades militaires. Voir défiler nos valeureux troupiers et entendre nos musiques militaires sont pour eux les plus belles distractions, aussi ne faut-il pas s'étonner si c'est devant une foule nombreuse qu'a eu lieu jeudi après-midi la revue de la garnison organisée en l'honneur des nouveaux légionnaires et médaillés militaires.

Pour la première fois, les jeunes soldats participaient à une cérémonie militaire. Beaucoup d'officiers de réserve et de la territoriale étaient venus féliciter leurs collègues décorés.

L'emplacement des troupes était à peu près semblable à celui fixé pour la revue du 14 juillet.

Face à la Deûle, les corps de la garnison étaient placés dans l'ordre suivant, de droite à gauche : les officiers sans troupes, les officiers de la réserve et de la territoriale ; les gendarmes à pied avec leurs havresacs à poils roux et courroies jaunes ; puis, en colonnes de compagnie, le 16e bataillon de chasseurs, le 43e de ligne, les sections d'infirmiers, d'administration et du recrutement; le 1er escadron du train des équipages, à pied ; en retrait : les gendarmes à cheval et le 6e régiment de chasseurs à cheval.

Placées sous le commandement du général de division Prévost, gouverneur de Lille, les troupes ont revêtu la tenue de campagne et « bleus » comme « anciens » se montrent sous une attitude impeccable.

A une heure et demie exactement, M. le général Davignon, venant du quartier général, traverse le Pont du Ramponeau et pénètre sur l'Esplanade suivi de son état major. Son entrée est saluée par la sonnerie aux champs et la *Marseillaise*.

Le général en chef salue les officiers de réserve et de la territoriale ; MM. les généraux Chamoin, commandant la 1re division d'infanterie ; Lalorre, commandant la 1re brigade d'infanterie ; Miquel-Dalton, commandant la brigade d'artillerie de Douai ; puis, accompagné du général Prévost et de son état major, passe au pas de son cheval, devant le front des troupes qui ont mis l'arme sur l'épaule.

La revue est bientôt terminée. M. le général Davignon revient devant le front des troupes, où il met pied à terre et procède avec le cérémonial accoutumé à la remise des décorations accordées à l'occasion du 1er janvier.

M. le général en chef remet la croix d'officier de la Légion d'honneur au lieutenant-colonel Lagnier, commandant le 1er escadron du train des équipages. Il lui donne l'accolade et le félicite, tandis que de la foule partent des applaudissements.

M. Peuchot, officier d'administration principal à l'état major du 1er corps d'armée, reçoit également la croix d'officier de la Légion d'honneur.

M. le général Davignon épingle ensuite la croix de chevalier de la Légion d'honneur sur la tunique de MM. Valot, capitaine au 1er escadron du train ; Gaffet, capitaine de *gendarmerie, à Lille* ; Mesmacre, officier d'administration du 1er corps (intendance) ; Latroane, officier d'administration, commandant la 1re section d'infirmiers militaires, à Lille ; Auguste Bonte, maire de Lambersart, capitaine d'artillerie territoriale, au service d'état major de la 1re région ; Vrolant, chef de bataillon au 1er régiment territorial d'infanterie.

Le commandant du 1er corps attache la médaille militaire sur la poitrine de M. Lefévé, adjudant au 43e ; Crose, maréchal des logis-trompette au 6e chasseurs à cheval ; Fournier, gardien de batterie, à Lille ; Ventrillard, ex-adjudant au 40e d'infanterie, à La Madeleine (Tourcoing) ; Meheye, maréchal des logis de gendarmerie, à La Madeleine ; Costa, ancien soldat au 1er régiment étranger, demeurant à Lille.

Les troupes ont ensuite, à belle allure, défilé devant le général en chef et les nouveaux décorés, puis musique en tête elles ont regagné leurs casernements. La cérémonie était terminée à deux heures et demie.

La Commission sénatoriale des douanes enquête

Accompagné de MM. Delebart, membre de la Chambre de Commerce, et Renard, secrétaire de l'Association de l'industrie et de l'agriculture, M. Noël, sénateur de l'Oise, membre de la Commission sénatoriale des douanes, est arrivé jeudi à Lille, par le rapide de 11 h. 15.

M. Noël, qui vient dans le Nord pour s'occuper de la question douanière concernant les chaudières à vapeur et les fils de coton, a été reçu à la gare par MM. Faucheur, président de la Chambre de Commerce, Bonitace, président du syndicat des fabricants de toile, et Dubern, membre de la Chambre de Commerce. Après lui avoir souhaité la bienvenue, ils lui ont demandé de vouloir bien leur accorder quelques minutes d'entretien à la Chambre de Commerce, pour lui exposer leurs vues sur certains points du tarif douanier qui, paraît-il, n'ont pas été discutés par la Chambre des députés, et qu'il serait cependant utile d'étudier pour assurer une protection efficace. M. Noël a visité vers deux heures, les établissements Meunier, de Fives, puis ceux de Fives-Lille. Il s'est ensuite rendu à la Chambre de Commerce.

Réception du jour de l'An

M. le général en chef, commandant le 1er corps d'armée, fait connaître que Mme Davignon ne recevra pas jusqu'à nouvel ordre.

PETITS FAITS

Une perche se brise. — Jeudi matin, la perche d'un car N allant vers Fives s'est soudainement brisée. La circulation des tramways a été interrompue pendant un quart d'heure.

AUTOUR DE LILLE

Incendie à l'asile d'aliénés de Lommelet A SAINT-ANDRÉ

Un commencement d'incendie s'est déclaré, jeudi matin, à 11 heures ½, dans une des dépendances de l'asile d'aliénés de Lommelet.

Le feu prit dans le *séchoir*, situé au rez-de-chaussée d'un vaste bâtiment isolé de l'ensemble des constructions de l'hospice proprement dit et qui comporte quatre étages. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment se trouvent le moulin, la panneterie, les laveuses mécaniques, le séchoir et la machine à vapeur produisant la force motrice nécessaire. Aux étages supérieurs, immédiatement au-dessus du séchoir, sont installés la lingerie et les vestiaires renfermant le linge et les vêtements du personnel religieux, des domestiques et des malades. Les étages qui s'élèvent au-dessus du moulin sont affectés aux réserves de farine.

Quand l'alarme fut donnée par des ouvriers employés à la lingerie, aucun malade ne se trouvait dans le séchoir incendié. Les pompes à vapeur et à bras de l'établissement furent aussitôt mises en batterie et manœuvrées par le personnel, auquel, bientôt, vinrent se joindre successivement les pompiers de Marquette, sous le commandement de MM. les lieutenants Lebrun et Desbonnets ; ceux de Saint-André, sous le commandement de M. le lieutenant Francoeur ; enfin, à une heure et demie de l'après-midi, une pompe à vapeur de Lille, sous le commandement de M. le commandant Brévis. Cette dernière n'eut pas à intervenir.

En effet, au bout de trois quarts d'heure d'efforts, après avoir ménagé une brèche dans le mur, les sauveteurs étaient maîtres du feu. Seul le séchoir a été fortement détérioré et les dégâts ne dépassent pas la somme de [illegible] francs.

Sur les lieux on remarquait la présence [illegible] Conseil municipal de Saint-André ; de MM. le docteur Lecoq, attaché à l'asile ; le docteur [illegible], inspecteur départemental ; Louis [illegible] et Deldique, conseillers municipaux de Marquette ; Charrier, directeur de l'Amidonnerie Verley ; Poulet, ancien conseiller municipal de Saint-André.

Les causes de ce commencement d'incendie n'ont pas encore pu être établies.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Un blessé sur la voie. — Mercredi, vers 11 heures du soir, on a trouvé dans l'entre-voie de la ligne électrique Lille-Roubaix, près de [illegible], un homme, la figure ensanglantée. Relevé par des employés et transporté au dépôt, un médecin [illegible], ne [illegible] constater qu'il n'avait aucune blessure grave.

Les plaies du visage provenaient, soit d'une chute sur le ballast de la voie, soit de coups.

Interrogé, le blessé, qui paraissait être en état d'ivresse, ne put fournir aucun renseignement. Il répondait toujours qu'il habitait Croix, chez Verton.

Après avoir été pansé, il fut conduit au violon municipal de Croix, en attendant d'être fixé sur son état civil.

— M. Liénard, maçon, était monté sur une échelle, à quatre mètres environ de hauteur, dans une maison en réparation, au Palais de Cristal. Tout à coup, l'infortuné maçon glissa et vint tomber sur le sol.

Un docteur, mandé, constata une fracture des côtes et des lésions internes.

TOUFFLERS. — Contravention a été dressée par le garde à G. Spingler, pour n'avoir pas déclaré une entrée de viande.

Bureau de bienfaisance. — Par décision préfectorale, les pouvoirs de M. J.-B. Larthiez comme administrateur, viennent d'être renouvelés pour quatre années.

Pensions de vieillards. — L'administration préfectorale, sur le rapport du service du contrôle spécial, et contrairement à la délibération du Bureau de bienfaisance et du Conseil municipal, vient de décider de contester devant la commission cantonale le maintien de quatorze des pensions service aux vieillards indigents.

TOUFFLERS. — **Statistique agricole.** — Superficie des terres labourables : 105 h. 60 a. ; pâturages et pacages : 15 h. 7 a. ; divers : 18 h. ; superficie totale : 242 h. 72 ares.

Productions. — Blé d'hiver : 40 h. 70 a. ; Blé de printemps : 14 h. ; Seigle : 5 h. 70 a. ; Avoine : 24 h. 2 a. ; Pommes de terre : 23 h. 85 a. ; Betteraves de distillerie : 5 h. ; Betteraves fourragères : 22 h. 30 a. ; Trèfle : 8 h. 40 a. ; Sainfoin : 6 h. 40 a. ; Prés naturels : 1 h. ; Navets : 10 h. 45 a. ; Choux fourragers : 6 h. 80 a. ; Lin : 7 h. 18 a. ; Fourrages : 1 h. 40 a. ; Herbages : 15 h. 7 a. ; Jardinage et horticulture : 8 h. ; Animaux de ferme. — Chevaux : 45 ; race asine : 1 ; race bovine : 165 ; race caprine : 5.

Produits des champs. — Blés : 30 hectolitres ; Avoines : 120 h. ; Paille : 250 quintaux.

Animaux domestiques. — Vaches : 130. Poids moyen par tête : 350 kilos.

Etat civil de 1909. — Naissances : 31 ; Mariages : 25 ; Décès : 27 ; Mort-nés : 1 ; Reconnaissances d'enfants naturels : 2 ; Transcription de décès : 1.

LERS. — Des plaintes ont été déposées à la police par MM. Paul Nys et J. Martin, domiciliés au hameau de la Papinerie.

Ces messieurs se plaignent des procédés par trop cavaliers de leurs épouses.

En effet, ce premier fut gratifié d'un coup de canif dans la figure ; le second eut la figure labourée de coups d'ongles.

On espère, malgré tout, une réconciliation prochaine.

LANNOY. — Hier a eu lieu, dans les salons de l'Hôtel de Ville, et sous la présidence du colonel Poulain, garde du Gracet, le banquet annuel des gardes du canton.

M. Dupret, garde à Mouvaux, président de la fédération départementale, était présent.

Durant ce banquet très bien servi, l'animation ne cessa de régner un moment.

A l'heure des toasts, le garde Hespel, d'Annappes, se faisant l'interprète de ses amis, adressa des compliments très cordiaux au colonel qui, malgré son grand âge, — 86 ans — remplit encore ses fonctions avec un zèle et un dévouement qui font l'admiration de tous.

Ovationné et très ému, l'affectionné vieillard remercia. A son tour le garde Dupret prit la parole pour remercier l'assistance.

De joyeux vivats se firent entendre, la fête se continua au milieu des chansons.

LANNOY. — Société de Gymnastique « La Lannoyenne ». — Les administrateurs et membres adultes et pupilles sont convoqués à la réunion générale qui aura lieu ce soir vendredi, à 8 heures précises.

HEM. — Etat civil. — Nombre de naissances du mois de décembre 1909 : 10 ; mariages : 4 ; décès 5, dont un attribué au cancer et 4 aux affections des voies respiratoires.

SAILLY. — La classe 1909 compte 10 conscrits.

LAINES

Marché à terme du jeudi 6 janvier 1910

Laines peignées (type unique)

Roubaix (tuld)

Janvier 5.875, février 5.875, mars 5.85, juillet 5.875, août 5.875. — Ventes : 70.000 kilos.

Tourcoing (4 b. ¼)

Janvier 5.90, février 5.95, mars 5.85, mai 5.725, juillet 5.675, août 5.65. — Ventes : 70.000 kilos.

Sports et Jeux

BOXE DE COMBAT

Le gala de l'Hippodrome de Lille

Le grand gala de boxe de samedi promet d'être d'un intérêt exceptionnel; le Sporting-Club Lillois s'est, en effet, surpassé, et le programme est sensationnel.

Nous aurons tout d'abord six combats de novices, comptant pour le championnat du Nord, puis, après une rencontre intéressante pour une bourse spéciale, deux matches internationaux termineront la séance.

Paul Til, le vainqueur de Carpentier, sera opposé à l'un des meilleurs boxeurs anglais de sa catégorie, Young Warner, qui est considéré à Londres comme imbattable.

Ce combat se disputera en 10 rounds de 3 minutes.

Enfin, le dernier match mettra aux prises Willie Fruitier, qui a si brillamment mis knock-out le professeur Tony il y a quinze jours, et Henry Marchand, le terrible adversaire d'Hogan.

Le prix des places réduit

Malgré l'importance inaccoutumée du programme, les sportifs organisateurs n'ont pas craint, pour satisfaire leurs nombreux et fidèles spectateurs, de réduire notablement tous les prix des places.

Les stalles à 2 fr., les premières à 2 fr., les secondes à 1 fr. et les troisièmes à 0,50 c. : tels sont les prix à la portée de toutes les bourses qui seront en vigueur samedi.

BOXE

Au Tivoli Boxing-Hall à Paris

Salle comble et matches fort intéressants.

Le combat entre les deux poids légers Carpentier de Lens et Warner ne dura que 7 rounds fort impressionnants; notre champion avait enfin trouvé à qui parler et au moment où Young Warner fut disqualifié, Carpentier était battu.

Le grand match qui mettait aux prises le champion de France Hogan et Henri Marchand n'a pas répondu à l'attente générale. Hogan aurait dû être vainqueur par knock-out, mais il n'a battu qu'aux points son partenaire : sa supériorité est néanmoins évidente.

LUTTE

Championnat du Monde. — Résultats soirée.

1re lutte. — Ali Ogba (Turc), vainqueur de Laurent, le Stéphanois, par une prise d'épaules (12 m. 14 s.).

2e lutte. — Marrelli et Schackmann, lutte nulle, après un combat au cours duquel les deux lutteurs se sont ménagés pour leur [illegible]. (35 m.)

3e lutte. — Aimable, de la Calmette, vainqueur de Charles, d'Anvers, par une prise d'[illegible] (16 m. 44 s.).

4e lutte. — Petersen, vainqueur d'Ivan [illegible], par une ceinture en tourbillon (5 m. 18 s.).